



Lettre de l'Association des entreprises partenaires de la Défense

1er trimestre 2013

Pour vous abonner à la Lettre Entreprises & Défense LIEN

Repères

Sondage sur la politique de Défense, quelques éléments :

Intensifier les efforts de collaboration entre armées européennes

Total d'accord : 90 %
Total pas d'accord : 10 %
Soutenir l'industrie française

de défense

Total d'accord : 83 %
Total pas d'accord : 17 %
Moderniser les équipements :
Total d'accord : 80 %
Total pas d'accord : 20 %
Réduire les coûts en continuant la fusion des bases de défense
Total d'accord : 64 %
Total pas d'accord : 36 %
Intensifier l'externalisation de certaines fonctions auprès du

Total d'accord : 56 % Total pas d'accord : 44 % Réduire les coûts en continuant

de diminuer les effectifs des armées

annees

secteur privé

Total d'accord : 45 % Total pas d'accord : 55 %

Sondage Acteurs publics/Ernst & Young réalisé par l'Ifop pour l'Observatoire des politiques publiques auprès d'un échantillon de 1.008 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas du 12 au 14 février 2013.

Partenaire 2013



www.apsys.eads.net defence@apsys.eads.net

Trois questions à... Jean Bouverot

Responsable ministériel des achats du ministère de la Défense et Chef de la Mission des achats

Vous êtes le Responsable ministériel des achats (RMA) du ministère de la Défense, pourriez-vous nous présenter votre fonction? Quels sont les échanges avec le Service des Achats de l'Etat (SAE) et les synergies avec les autres ministères?

Le ministère de la Défense est le premier acheteur de l'Etat. Le RMA anime la réforme sur les achats courants et métiers, hors armement. Le montant annuel des achats concernés est de 4 Mrds€. Les tensions budgétaires et la rigueur réglementaire nous conduisent à optimiser et à simplifier nos processus. Il est ainsi programmé une économie de 400M€ sur les achats d'ici à 2015, en achetant toujours mieux. Les acheteurs constituent une véritable filière professionnelle au ministère, le rôle du RMA est d'en assurer l'évolution et la coordination. Le RMA s'assure également que les achats sont réalisés conformément à des politiques définies qui intègrent le développement durable et profitent suffisamment de la performance des PME. Les achats sociaux, intégrant des clauses sociales ou réalisés auprès d'établissements adaptés progressent fortement et s'élèvent en 2012 à 40 M€, contre 1,8M€ en 2009. Les services sont très impliqués dans ces sujets. Chacun a pu le constater lors du colloque sur les achats responsables organisé par le Service des Essences des Armées (SEA) le 19 février dernier, en partenariat d'ailleurs avec l'Association des entreprises partenaires de la Défense. Le Service d'infrastructure de la défense et le Commissariat des armées sont aussi très engagés sur le terrain des achats responsables. Les missions du RMA lui sont confiées par le Secrétaire général pour l'administration (SGA) responsable des politiques achats du ministère. C'est le SGA qui préside le comité des achats ministériel statuant sur l'évolution du métier et arrête les politiques achats. Le Service des Achats de l'Etat favorise les synergies avec les autres ministères et définit des politiques interministérielles sur les achats courants. Le RMA représente la Défense dans un comité interministériel qu'anime le SAE. Des initiatives sont prises en commun. Par exemple, c'est le SEA qui achète le carburant pour l'ensemble des administrations. Le ministère de la Défense s'abonne aussi à des initiatives du SAE.

Pourriez-vous nous présenter votre autre fonction, celle de Chef de la Mission des achats (SGA)? Comment se complète-t-elle par rapport à votre fonction de RMA?

La Mission des achats est le bras armé du ministère pour lui permettre d'animer sa réforme achats. Rattachée au SGA, elle est au service des acheteurs du ministère. Le RMA est chef du projet de réforme des achats et s'appuie sur cette équipe. La Mission compte quatre pôles afin de traiter de l'accès des PME aux contrats, de l'énergie et du développement durable dans les achats, des stratégies d'achats par segment et de la professionnalisation («outils et filières»). Au sein de la Mission se trouvent notamment des chargés de mission qui prennent en main des sujets afin de leur apporter une coordination ministérielle. Quand une stratégie est faite sur un segment d'achat, c'est un acheteur « famille » spécialisé sur la catégorie, qui va en assurer l'animation et veiller à son alignement avec les initiatives interministérielles. Les acheteurs « familles » ont ainsi travaillé sur les prestations de services mettant en avant les rôles essentiels de la prescription et du contrôle. Sur ce sujet, nous pensons beaucoup à l'acte d'achat, alors que la qualité de la prestation réside beaucoup dans une bonne prescription et ensuite un contrôle de l'exécution efficace et régulier. Il nous faut travailler sur ces deux domaines.

Quels sont les grands dossiers actuellement en cours au titre de la Mission des achats (SGA) et quel message souhaiteriez-vous transmettre au monde de l'entreprise, notamment les PME?

La définition de stratégies par segment d'achats se poursuit. La simplification des processus avec leur optimisation est aussi un grand sujet actuel. Elle est rendue concrète par le déploiement d'outils informatiques dédiés. L'animation de la filière des acheteurs et la mise en place d'une académie des achats assurant la formation sont également des sujets d'actualité.

Le Pacte Défense PME intègre des mesures concrètes à destination des PME. Il témoigne de la volonté du ministère de la Défense de bien intégrer l'accès des PME à ses commandes. La Défense organise très régulièrement des rencontres avec les PME et les services du ministère, afin de leur permettre d'identifier les opérations à venir les concernant et proposer leurs services. Plus de 3.000 PME ont déjà été rencontrées dans ce cadre. Des guides ont été rédigés par la Mission, et adressés à tous les acheteurs pour les aider à « penser PME ». Le développement de l'innovation et des échanges avec le ministère passent nécessairement par une bonne connaissance réciproque. J'invite les PME à saisir toutes les occasions de rencontre avec le ministère. Les entreprises ont besoin d'un ministère ouvert à leurs idées et facilitant leur accès aux commandes. De son côté, le ministère a besoin de fournisseurs exigeants sur la qualité, réactifs et performants économiquement.

Association Loi 1901, l'Association des entreprises partenaires du ministère de la Défense a pour objet le développement des relations entre les entreprises et la Défense. Elle organise de nombreuses activités et est à l'origine du « Prix de la reconversion des militaires » prix annuel placé sous le Haut patronage du ministre de la Défense. Tous les collaborateurs de l'Association sont bénévoles. Les seuls revenus sont les cotisations versées par les entreprises adhérentes.

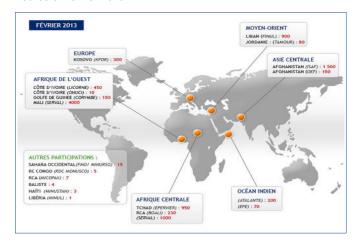
Pour télécharger la Synthèse des activités 2011 LIEN

Pour télécharger le document permettant à votre entreprise de nous reioindre éventuellement en 2013 LIEN

Infos

Opérations extérieures

Environ 10.025 militaires engagés sur les théâtres d'opérations extérieures en février 2013.



Sécurité informatique

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) vient de publier son « Guide d'hygiène informatique » un document destiné aux entreprises qui présente 40 recommandations simples pour sécuriser leur(s) système(s) d'information(s) LIEN

Retrouver un dossier complet sur l'ANSII et les bonnes pratiques dans le domaine de la SSI dans le numéro du 3ème trimestre 2012 de la Lettre Entreprises & Défense LIEN



Don du sang au profit des armées

Pour répondre aux besoins des forces engagées en opérations extérieures et des 4 hôpitaux militaires rattachés, le Centre de Transfusion Sanguine des

Vous recevez la Lettre Entreprises & Défense suite à une inscription sur le site Internet de l'Association des entreprises partenaires de la Défense ou à un contact avec ses responsables. La Loi sur la Confiance dans l'Economie Nu-mérique (LCEN) du 13 mai 2004 autorise la prospection directe par messagerie électronique sans consentement préalable, à destination des personnes morales, so-ciétés, entreprises, associations immatriculées à l'INSEE ayant un numéro SIRET-SIREN, professions libérales, artisans et collectivités publiques. Soucieux de respecter l'esprit de la LCEN, nous vous proposons, si vous souhaitez ne plus recevoir d'informations de la part de notre Association, de bien vouloir nous le préciser en faisant parvenir un courriel à l'adresse contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr

Armées (CTSA) a besoin de 420 dons de sang total, 27 de plasma et 20 de plaquettes par semaine. L'Association organise régulièrement des actions spécifiques au CTSA de Clamart (Ilot Percy) (Hauts de Seine) comme par exemple, le 27 décembre dernier, journée plus particulièrement axée sur le don de plaquettes. Merci de noter dès à présent les prochaines dates :

- . Jeudi 2 mai de 8 heures 30 à 19 heures.
- . Mardi 13 août de 8 heures 30 à 16 heures 30.
- . Lundi 30 décembre de 8 heures 30 à 16 heures 30.

Il est bien entendu possible de donner en permanence, sous réserve d'être volontaire et apte, tant au CTSA de Clamart (Ilot Percy) (Hauts de Seine) qu'à Toulon (Hôpital d'Instruction des Armées Sainte-Anne). Pour en savoir plus sur le CTSA LIEN

N'hésitez pas à vous recommander de l'Association !



Grand angle

SOFIRED : le soutien à la création d'emplois durables

Société anonyme détenue à 100 % par l'Etat, SOFIRED a été créée pour revitaliser les territoires impactés par



les restructurations de Défense. La vocation de SOFIRED est de soutenir dans leur développement ou transmission les PME de 71 départements éligibles, ou bien celles dont les activités sont liées à la défense, de manière directe ou indirecte. Elle finance chaque année 20 à 30 projets de croissance ou de reprise, ce qui représente une enveloppe de prêts à moyen terme de 10 à 15 M€ pour 1.000 1.500 emplois soutenus. Le prêt participatif permet de faire effet de levier auprès des banques en renforçant les fonds propres de l'entreprise par des quasi fonds propres. De plus, ces prêts ne font l'objet d'aucune prise de garantie. Enfin, SOFIRED est à même de financer le BFR matériel et immatériel porté par un projet de croissance. Des avantages appréciés des entrepreneurs et des repreneurs d'affaires, au moment où ces derniers sont contraints d'augmenter leur niveau d'apport personnel pour compenser le resserrement du crédit.

A titre d'exemple, SOFIRED vient de participer au développement de la société nantaise IS2T, créée en 2007 et aujourd'hui leader européen de la virtualisation logicielle. Accompagnée par Innovacom lors de son lancement et choisie comme partenaire mondial pour son savoir-faire par STMicroelectronics, IS2T a bénéficié d'une levée de fonds de 2,5 M€ en 2011 et trouve en 2012 un nouveau financement avec SOFIRED, qui lui accorde un prêt participatif de 500 K€ destiné à financer l'accroissement de son BFR ainsi que la création de nouveaux emplois. La technologie IS2T règne sur un marché tant civil que militaire qui représente plusieurs dizaines de milliards de dollars. Ce nouveau soutien va permettre à l'entreprise de Loire-Atlantique d'augmenter sa capacité de pénétration du secteur et ainsi de mieux répondre à ses nouveaux clients internationaux, tout en confortant son positionnement de créateur de forte valeur ajoutée vis-à-vis de ses clients industriels. Avec à ce jour des antennes à Grenoble, Paris, Rennes et Londres, 25 collaborateurs, une croissance de 50 % par an, IS2T n'est pas restée start-up bien longtemps!

La vocation de SOFIRED est de soutenir l'emploi durable, et c'est donc naturellement qu'elle coopère avec l'Association des entreprises partenaires de la Défense afin d'orienter vers elle les projets éligibles aux concours financiers qu'elle est susceptible d'offrir.

Pour en savoir plus : LIEN - Contact : Gaël Bielecki LIEN

Trophée Développement Durable

Le jury du trophée 3D s'est réuni le 25 février. Ce trophée a pour but de récompenser des initiatives individuelles de personnels de la Défense dans le cadre d'actions réalisées ou de projets dans le domaine du développe-

ment durable. Le jury réunissait des représentants de l'administration centrale

du ministère de la Défense, un représentant du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie et un de l'Association.



Membres du Comité d'honneur : Claude Ascensi - Alain Juillet - Alain Vidart - Jean-Claude Viollet - Raymond Wey



Entreprises & Défense, la Lettre de l'Association des entreprises partenaires de la Défense, est publiée en 2013 avec le soutien de la société Apsys.

Directeur de la publication : Patrice Lefort-Lavauzelle.

Rédacteur en chef : Pascaline Abdini.

Comité de rédaction : Pascaline Abdini, Monique Chézalviel, Patrice Lefort-Lavauzelle, Nicolas Le Saux. Association des entreprises partenaires de la Défense, 6 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris.

Mail: contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr

ISSN 2114-7019

Tous droits réservés.

Les marques "Prix de la reconversion des militaires" et "Entreprises & Défense" sont déposées auprès de l'INPI.